



LETTRE DE L'ÉLU

Lettre d'information de la Fédération Française de Spéléologie – n°26 juin 2005

LES ÉTATS GÉNÉRAUX

Claude ROCHE
Directeur Technique National

Point d'étape

La vaste consultation des fédérés, des clubs, des CDS et des CSR arrive à son terme. 385 retours de questionnaires papier, 172 réponses en ligne au questionnaire n°1, 76 au n° 2 et 82 au n° 3 montrent l'intérêt suscité par cette enquête. Les quelques jours qui nous séparent de la date limite devraient voir ces nombres augmenter encore sensiblement compte tenu du coup de collier donné par les derniers retardataires. Certes, la quantité de questions posées et la complexité de quelques unes ont peut-être rebuté certains d'entre vous. Et même si, dans des moments d'euphorie, nous avons imaginé encore davantage de retours, le nombre important de réponses permettra sans nul doute de voir surgir des idées nouvelles et des orientations dont il conviendra de tirer des propositions.

On cherche des volontaires

L'exploitation des questionnaires va s'étaler du 1er juillet jusqu'à la fin septembre. Durant cette période seront saisies sur informatique toutes les réponses transmises par courrier afin de disposer d'un outil de tri permettant leur analyse. Cette opération va nécessiter la mobilisation de volontaires qui se verront confier chacun une vingtaine de questionnaires dont ils assureront la saisie. Ceux et celles d'entre vous qui pourraient consacrer quelques heures durant les mois de juillet ou août sont invités à prendre contact dès que possible avec le secrétariat fédéral (04 72 56 09 63) qui leur adressera les questionnaires ainsi que le mode d'emploi pour la saisie.

La deuxième phase du travail consistera à effectuer l'analyse des différentes réponses, à les classer et à poser les problématiques dont nous débattons à Méjannes le Clap.

Le mois d'octobre sera consacré à la préparation des documents de synthèse qui serviront de support aux tables rondes de Méjannes.

Les deux autres questionnaires actuellement en cours de renseignement.

(Téléchargeables sur le site <http://etats.generaux.ffspeleo.fr>).

«*Le questionnaire partenaires*», accompagné du courrier expliquant notre démarche.

Il est important que tous les CDS et tous les CSR adressent de la façon la plus large ce questionnaire à l'ensemble des administrations, collectivités et autres associations avec lesquelles ils sont en relation afin que les retours soient les plus représentatifs possible. Les réponses obtenues aideront à mieux identifier l'image que donnent les spéléologues et les structures fédérales auprès des interlocuteurs habituels et à dégager de nouvelles pistes pour mieux communiquer.

«*Le questionnaire non fédérés*» : Il est diffusé par l'intermédiaire des professionnels adhérents du syndicat (SNPSC) et des gestionnaires de cavités aménagées adhérents de l'ANECAT. Afin d'obtenir le plus grand nombre de réponses, nous vous invitons également à prendre contact avec les structures professionnelles que vous connaissez afin de les associer à cette enquête et à faire remplir largement ce questionnaire à l'occasion des JNS.

«*Ce grand remue méninges* » peut aussi se poursuivre sur le forum des états généraux où, au-delà d'échanges parfois polémiques, peuvent être abordés les sujets qui vous préoccupent.

Dans 4 mois et demi, nous y serons...

Sous la présidence de Richard MAIRE qui a bien voulu accepter cette responsabilité, se dérouleront tout à la fois : un grand rassemblement convivial (visites de cavités équipées, repas de gala et soirées animées), les tables rondes consacrées aux différents thèmes, et aussi les journées d'études des commissions EFS, EFC, EFS et la réunion des présidents de région.

Le programme détaillé vous sera communiqué dans le prochain Spelunca, mais vous pouvez d'ores et déjà retourner le bulletin d'inscription joint à votre dernier numéro de Spelunca ou téléchargeable sur le site des états généraux.

Un tel audit, rarement effectué à cette échelle au sein d'une fédération, est le signe d'une vitalité incontestable et le garant d'une véritable vie fédérale démocratique qu'il vous convient de préserver.

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| Les états généraux | 1 |
| Réunion au MJSVA | 1 |
| Réunion de bureau | 2 |
| Préservation du patrimoine historique et matériel | 3 |
| Réunion des Présidents de CDS | 3 |
| 2 ^{ème} rencontre du tourisme et des loisirs sportifs de Nature | 5 |
| Centre National de Développement du Sport | 5 |
| Equipement de Protection Individuel | 6 |
| Réalisation de la commission environnement | 6 |
| Ça se passe dans les Hautes-pyrénées | 7 |

RÉUNION AU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (MJSVA)

Judi 9 juin, 14 h à 16 h

Participants : Claude Roche, Bernard Lips, Isabelle Raud chargée du dossier FFS au MJSVA, Thierry Maudet adjoint à la directrice des sports, Benoit Zedet chargé de mission à la direction des sports, Danièle Salva chargée de mission à la direction des sports.

Il s'agit de la réunion annuelle au cours de laquelle le ministère nous demande quelques précisions concernant la gestion de la fédération et nous annonce la subvention accordée dans le cadre de la convention d'objectifs.

Je présente rapidement la situation de la fédération sur le plan fonctionnement et sur le plan financier puis réponds aux quelques questions posées par M. Maudet.

Les discussions portent sur quelques points relevés par notre commissaire aux comptes. Nous parlons également de la délégation canyon, de l'évolution du BEES, de la « mission environnementale » que se donne notre fédération et bien entendu des Etats Généraux.

Aucun des points abordés ne pose problème.

Suite à la démarche de Michèle R., le ministère nous demande de lui faire parvenir les statistiques de réussite et d'échecs dans nos stages diplômants.

Par une lettre datée du 20 juin, Dominique Laurent, directrice des sports souligne « ... la présentation d'éléments appréciés comme positif... »

Le montant de la subvention attribué à la FFS s'élève à 343 521 €. Ce montant intègre une subvention d'un montant de 10 821 € relative aux indemnités de sujétion pour les cadres sportifs placés auprès de la fédération par le ministère. Ce montant reprend à quelques centaines d'euros près la demande que nous avons adressée au ministère.

Par contre le ministère nous signale un changement de la présentation des demandes de subvention en 2006. Les subventions seront attribuées non plus sur des projets ponctuels mais sur des missions plus générales évaluées à partir de critères quantifiés.

Cette nouvelle présentation peut amener d'avantage de souplesse mais peut nous mettre en difficulté dans la mesure où les critères essentiellement sportifs, définis par le ministère risquent de ne guère s'adapter à la réalité de notre pratique.

Bernard Lips

Rédacteur : Delphine MOLAS

Mise en page : Laurent MANGEL

Tirage : Monique ROUCHON- Reprographie fédérale

Diffusion : membres du Comité Directeur, présidents de commission, présidents de CSR et CDS, Grands Électeurs.

Fédération Française de Spéléologie
28, rue Delandine 69002 LYON

tel : 04 72 56 09 63 fax : 04 78 42 15 98 – secretariat@ffspeleo.fr – <http://ffspeleo.fr>

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE BUREAU

des 30 avril et 1er mai 2005
Petit Couronne (76)

Par Delphine MOLAS

Présents : Laurent GALMICHE, Philippe KERNEIS, Henri LAVICTOIRE, Bernard LIPS, Annick MENIER, Delphine MOLAS, Claude MOURET, Claude ROCHE, Bernard TOURTE.

La réunion s'est tenue au Centre régional jeunesse et sports de Petit Couronne près de Rouen et a été organisée matériellement par la région Normandie. Le Bureau a rencontré à cette occasion le directeur de la DRJS.

Une visite des grandes carrières de Caumont et des réseaux naturels qui s'y trouvent s'est déroulée le samedi soir.

Le Bureau remercie de leur accueil Angiolino TOMAT, Hervé TOMAT, Jean-Marc LECOQ et Pascal VAUTIER.

1. Approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu de la réunion de Bureau de janvier est approuvé à l'unanimité.

2. Diffusion de l'information au sein du Bureau et du Comité directeur

La liste de diffusion CD intègre les délégués et présidents de commissions. Seule la liste Bureau doit être considérée comme confidentielle.

Claude Mouret mettra par écrit des règles de bonne conduite sur les échanges par courriels.

Pour accélérer la rédaction et la diffusion des comptes-rendus de réunion, une première version « brute » sera envoyée très rapidement pour avis au bureau. Les demandes de correction seront traitées une par une et successivement. Le rédacteur ou une autre personne désignée par lui validera ou non les corrections proposées et enverra la nouvelle version au correcteur suivant. En cas de désaccord important sur le fond ou sur un point particulier, l'avis de l'ensemble des participants à la réunion pourra être demandé.

La question est posée de confier le secrétariat de séance des réunions de CD à un salarié, ce qui rendrait plus disponible pendant les débats les membres du Bureau ou du CD qui l'assurent actuellement.

Le CR du CD de mars sera diffusé lundi. Il sera demandé à tous de faire parvenir les corrections dans le texte des courriels et non en fichier joint. Bernard Lips en fera la synthèse.

3. Congrès – AG

Bernard Tourte fait un point de l'avancement de l'organisation. Il assistera à la réunion de finalisation du 6 mai prochain. Il n'y a pas de difficulté particulière à souligner. Bernard Lips assistera à la réunion des présidents de région et Delphine Molas à celle des présidents de CDS.

Le Bureau demandera à Céline Charbonnier de participer à la rédaction du compte-rendu de l'Assemblée générale.

4. Grandes carrières de Caumont

Angiolino Tomat fait une présentation du massif crayeux de la vallée de la Seine et de ses cavités. La grande carrière de Caumont est le site principal d'entraînement et d'initiation à la spéléologie (cheminées équipées et réseaux naturels avec méandres, rivière, siphons...). Lors de sa réunion précédente, le Comité directeur a décidé de présenter ce projet d'achat à l'Assemblée générale, mais a demandé que soient précisés le montage financier et la situation patrimoniale du site.

Le CSR J a accueilli le Bureau de la Fédération française de spéléologie en Normandie le 30 avril et 1er mai 2005 au Centre régional de la Jeunesse et des Sports de Petit Couronne.

Nous avons discuté des modalités d'acquisition des Grandes Carrières de Caumont, Eure. Ce site de pratique remarquable est situé près de Rouen, sur les rives de la Seine. Il est vital pour maintenir l'activité spéléologique normande, mais aussi pour tous les spéléos du quart Nord-Ouest de la France.

Le Président Paul Rabelle du Comité Départemental de spéléologie de l'Eure opéré d'une hernie m'a demandé de bien vouloir l'excuser auprès des membres du bureau de la FFS.

Le directeur Gilles Grenier de la Direction départementale et régionale de la Jeunesse et des Sports de Haute-Normandie a bien voulu être des nôtres.

Le Conseiller général Claude Hurabielle du canton de Routot et la Présidente Claude Dumont du syndicat d'aménagement du Roumois, aussi.

David Gigot COC/GSR a passé le câble dans le faux plafond et configuré l'ADSL ; Jean-Marc Lecoq a fait les présentations. Les discussions ont été fructueuses bien qu'un paquet d'aventures soient arrivés à la voiture « présidentielle », Bernard et les occupants reviennent de loin...

Repas et couchage sur place au CRJS se sont avérés pratiques et conviviaux. Nous avons eu droit à une nappe blanche et des bouquets de fleurs, que l'ensemble des présents s'est empressé d'immortaliser.

Le soir visite commentée : dix kilomètres de galeries historiques dont six kilomètres de réseaux naturels, cinquante puits d'infiltration qui remontent sous le plateau, une rivière souterraine pérenne commentés par notre moniteur, Hervé Tomat.

Pour certains, cela aura été le « Jour le plus long ». Epuisés, fourbus, une bonne partie de nos visiteurs est partie se coucher avec la tête pleine de deux jours d'aventures...

Les plus courageux ont voulu à tout prix rentrer au petit matin en allant assister aux « 24 heures motonautiques de Rouen ».

Nous nous sommes quittés le lendemain, la lame au coin de l'œil... Quinze jours après, lors de l'AG de la FFS à Narbonne, l'assemblée a bien voulu reconnaître à l'unanimité le site de pratique des Grandes Carrières de Caumont comme étant remarquable.

Le CSR J tient à remercier tout particulièrement le Président et le bureau de la Fédération française de spéléologie qui ont bien voulu prendre en compte le souhait, non seulement de spéléos normands, mais aussi de tous les autres, et d'avoir su transmettre la passion que nous avons essayé de partager un moment avec eux.

Vous pouvez compter sur les spéléos normands pour suivre ce dossier jusqu'à une bonne fin. En attendant, si vous passez dans le coin, faites nous signe, vous serez toujours les bienvenus.

Angiolino Tomat, Président du CSR J



GROUPE DE TRAVAIL « PRÉSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET MATÉRIEL »

Compte-rendu au comité directeur du 14 mai 2005

Ce groupe de travail est constitué de Michel Letrône et Jean-Luc Lamouroux.

Actions

- Information dans SPELUNCA n° 95
- Information dans SPELEO n° 49
- Lettre à tous les présidents de régions
- Lettre à tous les présidents de CDS
- Courriers personnels à certains grands clubs

Résultats

Réception de 13 courriers signalant des objets pouvant être considérés comme faisant partie du patrimoine de matériel historique.

Objets

La liste actuelle de ces objets est constituée de treuils, bloqueurs divers, bloqueurs de pied, descendeurs, plaquettes, tamponnoirs, échelles diverses, matériel de fabrication d'échelles, lampes, casques, détendeurs anciens, masques de plongée, dévidoir, bouteilles de plongée.

Insertions dans un musée

La plupart des réponses semblent favorables à la mise à disposition de ces objets dans un musée.

Actions prévues

Inventaire de ce qui existe dans les musées ouverts.

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE CDS Samedi 13 mai 2005 - Narbonne

Il y a 77 CDS en France, sont présents pour cette réunion :

- Eric Madelaine – CDS 06
- José Prévot - CDS 08
- Philippe Rouch – CDS 09
- Stéphane Czerep – CDS 11
- Nicolas Beurrier, Raymond Legarçon – CDS 13
- Christelle Chavaroche – CDS 24
- Chris-Valery Leynaud – CDS 34
- Philippe Cabrejas – CDS 38
- Catherine Perret – CDS 48
- Marie Martin – CDS 54
- Bruno Nurisso – CDS 65
- Henri Lavictoire – CDS 68
- Fabrice Rozier – CDS 81
- Delphine Molas – CDS 92 – Secrétaire générale

Statuts des CDS et CSR

Eric Madeleine regrette que la fédération ait fait adopter de nouveaux statuts aux CDS et CSR avant que l'AG de la FFS ne les ait validés.

Canyon

Les départements 13 et 65 ont ajouté le C dans le CDS «C» ; C comme canyon.

Delphine Molas fait remarquer que la FFS n'est pas délégataire pour l'activité de descente de canyon.

Subvention FNDS

C'est la dernière année des subventions FNDS gérées par la DDJS et le CDOS. Pour l'an prochain, a priori, ces subventions deviennent « Centre National de Développement du Sport » et seront gérées par les CROS/CDOS, pour des montants identiques aux niveaux des CSR, CDS et clubs. Quelle sera la place des DDJS/DRJS dans l'attribution des subventions ?

Communication

- Le CDS 54 : tous les trimestres, un document faisant la synthèse des infos de la région et de la fédé est envoyé aux spéléos du département.
- Le CDS 13 : idem tous les 3 à 4 mois.
- Pour le CDS 34, certains clubs ne viennent pas aux réunions, et le CDS n'a aucune info sur leur activité.
- Le CDS 64 fait un Bilan d'Activité des Clubs (le BAC), petit document de synthèse (nombre de journée spéléo, sortie particulière...). La fréquence de ce document est annuelle.
- Delphine Molas demande un retour des infos de la «base» vers le comité directeur. Actuellement, l'information circule

Le Bureau, qui a pu longuement visiter le lieu, reconnaît à l'unanimité l'intérêt majeur de ce site pour les spéléologues. Il constate cependant, que les questions soulevées en vue de la finalisation du dossier à présenter devant l'Assemblée générale restent à ce jour sans réponse.

Un des points essentiels concerne la propriété de la carrière souterraine et de ces réseaux naturels. Le terrain dont l'achat est envisagé donne accès à la carrière mais la propriété de la carrière n'a pu être clairement définie. La propriété du sous-sol a pu être dissociée de celle de la surface dans le passé. En conséquence et sans cet élément, l'acquisition du terrain au pied de la falaise ne garantit pas de façon certaine et durable, la jouissance de la carrière. D'autre part, le prix annoncé apparaît également très supérieur à la valeur domaniale de référence.

La préoccupation du CSR Normandie clairement affichée, est la pérennisation de l'accès aux réseaux et aux cheminées naturelles de cette carrière. L'achat d'une parcelle située devant une des entrées en cavage de la carrière ne peut donc, en l'état actuel des éléments recensés, être pleinement satisfaisant.

Enfin, la présence d'intervenants extérieurs (communauté de communes, SYDAR, DIREN, DRAC, développement touristique, etc.) nécessite de clarifier les objectifs de chacun. Cela permettra de bâtir un projet commun cohérent dans lequel la place et le rôle des spéléologues seront alors clairement précisés.

Après analyse de ces éléments, le Bureau conseille au CSR Normandie de reformuler leur requête au prochain Comité directeur. Celle-ci pourrait concerner le soutien de l'AG donc de la fédération pour garantir la pérennisation de l'accès, le principe d'une aide financière pour la réalisation d'une étude patrimoniale, un soutien pour un projet de développement du site ainsi que la possibilité d'un vote par correspondance sur un éventuel achat.

5. Etats généraux de la spéléologie (EGS)

La saisie en ligne des questionnaires n'est pas complètement opérationnelle. Jean-Luc Metzger a annoncé une mise à disposition des questionnaires 2 et 3 pour mai et juin. Annick Menier lui demandera d'essayer de raccourcir ce délai : il faudrait que tout soit en place à Narbonne pour être utilisable sur le stand dédié aux EGS.

Il faut définir très vite l'équipe qui tiendra le stand (accueil, explications), compte tenu de l'indisponibilité des élus (CD, AG). Des ordinateurs et des questionnaires vierges seront mis à disposition des congressistes.

Deux conseillers techniques seront missionnés pour tenir ce stand et Claude Roche recherchera pour tenir le stand deux ou trois bénévoles déjà impliqués dans la réalisation des questionnaires. Le déplacement de ces personnes sera pris en charge par la FFS.

Nous avons reçu, à ce jour, un peu plus de 300 questionnaires complétés. La saisie des réponses aux questionnaires dans la base de données pourrait être confiée à une entreprise, le coût de revient unitaire est d'environ 3 euros par questionnaire.

6. Recensement des équipements et sites de pratique (RES)

La procédure, issue d'un travail expérimental réalisé en Midi-Pyrénées, a été validée par le Comité directeur en mars puis retenue comme mode de pratique à mettre en oeuvre par notre correspondant du ministère Jeunesse et Sports.

La Direction technique nationale a rédigé une note à l'attention des CDS et CSR pour expliquer le rôle qui leur revient dans la démarche de recensement des espaces et sites de pratique dorénavant mise en oeuvre. Ce texte, après validation par le Bureau, sera diffusé à l'issue de l'Assemblée générale et dans la Lettre de l'élu.

Par ailleurs, une présentation de la procédure de RES validée par le Comité directeur sera faite à Narbonne, pendant l'Assemblée générale, et le samedi après-midi à l'issue d'une première réunion sur les CDESI. A cette occasion, le guide PDESI/CDESI tout juste édité par le ministère mais déjà épuisé, sera imprimé et distribué par la FFS aux participants et aux grands électeurs.

7. Proposition de convention faite par le BRGM

Ce dossier est en cours d'instruction. Dans cette phase, aucune réponse ne sera donnée au BRGM qui est à l'origine de cette demande. L'interlocuteur de la FFS sur ce dossier est le MEDD avec lequel une réunion sera prochainement organisée afin de faire coïncider la demande du BRGM avec celle du MJSVA.

Claude Mouret, géologue de profession, a demandé à participer aux prochaines réunions avec le MEDD. Les personnes qui ont participé aux premiers échanges au MEDD considèrent que la discussion doit rester encore sur le plan uniquement politique avec le MEDD.

8. JNS

Les supports de communication sont en cours de fabrication. Il reste à réunir une équipe pour leur mise en sac et leur distribution pendant l'Assemblée générale de



Narbonne. Claude Roche verra cette question avec Gilles Turgné, nouveau chargé de mission JNS.

9. Comptes 2004

Le résultat diminué de la plus value de la vente des locaux parisiens annoncé dans le rapport financier publié dans le Descendeur n'est pas le même que celui annoncé par le commissaire aux comptes dans son rapport. L'écart vient de la non prise en compte par le commissaire aux comptes des frais d'agence dans le calcul de la plus-value de cession des locaux de Paris.

Le commissaire au compte signale une incohérence dans les délégations de signatures sur les comptes des commissions. En fait, les modifications faites à la suite de la réunion du comité directeur d'octobre n'ont pas été prises en compte lors du transfert d'agence bancaire qui a eu lieu en fin d'année. Les délégations de signature ont été retransmises au Crédit Coopératif.

En ce qui concerne l'EFS, le commissaire aux comptes souhaite que seuls des membres de la direction nationale aient une procuration. Cette demande a des conséquences non négligeables sur le fonctionnement de la commission, aussi, Laurent Galmiche contactera l'EFS pour chercher un autre mode de fonctionnement.

Enfin, le commissaire aux comptes souligne un problème concernant la comptabilisation des coupons initiation : le produit est constaté lors de l'achat des coupons par les clubs et la charge lors de l'utilisation de ces coupons (ce décalage devrait se traduire par une écriture de régularisation concernant les coupons vendus en 2004 et inutilisés au 31/12/2004 en « produits constatés d'avance »). Il demande également que soit mise en place une date limite d'utilisation. Actuellement, tous les coupons sont enregistrés lors de leur vente et lors de leur retour. Laurent Galmiche fera des propositions de fonctionnement après analyse détaillée des données d'utilisation et de la méthode de gestion actuellement en place afin que la valorisation des coupons vendus mais non encore utilisés soit plus conforme à la réalité.

10. Budget 2005

Le budget a été publié dans le Descendeur sans avoir été validé par le Comité directeur de mars. Le vote se déroulera lors de la prochaine réunion de CD qui aura lieu la veille de l'Assemblée générale.

Quelques modifications dues à des éléments nouveaux seront intégrées au document qui sera remis aux grands électeurs en début d'AG.

Eric Lefebvre, président de la commission financière, a transmis au bureau des remarques sur le réalisé 2004 et le budget prévisionnel 2005. Laurent Galmiche donne au bureau des éléments de réponse.

Une des questions concerne la valorisation du stock des publications et sa dépréciation. La valeur du stock est calculée à partir du prix de revient des publications. L'édition en 2005 de plusieurs ouvrages va faire fortement augmenter la valeur du stock. Laurent prendra contact avec Eric qui aura à rédiger un avis concernant ce budget.

11. Dette CSR Normandie

Une convention entre le CSR Normandie et la FFS signée en 1996 définit les modalités de remboursement de cette dette. Un avenant de son rééchelonnement jusqu'en 2006 a été validé par la suite lors de l'Assemblée générale de 2001. La région a régulièrement honoré cet avenant jusqu'au 31/12/2004. Au 30 avril, le solde dû se monte à 1,8 k€. Seule l'Assemblée générale de la FFS peut décider d'apporter une modification à cet avenant. Il appartient donc au CSR Normandie, en fonction de ses ressources financières limitées, de soumettre à l'AG une motion demandant l'annulation ou un nouveau rééchelonnement de cette dette.

Le remboursement du déplacement des grands électeurs de la région Normandie à l'Assemblée générale 2004 a été effectué. Le Bureau a jugé que ces deux questions ne devaient pas être liées.

12. Aides aux régions

En 2003, lors de la négociation de la convention d'objectifs avec le Ministère, la FFS avait négocié une nouvelle ligne budgétaire pour des aides directes aux régions, accordée en sus de toutes les lignes habituelles.

En 2004, cette ligne a été augmentée de 4.000 à 7.000 € dans la présentation de la convention d'objectifs. Mais ce poste n'apparaissait pas en tant que tel dans le budget fédéral et n'a jamais été validé par le Comité directeur.

Actuellement, la Franche-Comté bénéficie de ce dispositif à travers un plan de développement pluriannuel et d'une convention avec Jeunesse et sports. La région Aquitaine a aussi entamé une démarche semblable en 2004.

Une note d'information spécifique (historique du dossier, comptes-rendus d'activités, projets) sera rédigée par Claude Roche pour les membres du Comité directeur et les Grands électeurs qui devront valider le budget.

surtout dans un seul sens et c'est très dommageable pour l'information des élus qui en ont un besoin crucial. Le chapitre V du Descendeur « Réalisations de la spéléologie française » a pour vocation de faire le point sur une année de spéléologie en France. Malheureusement, les retours ont été dérisoires. De même, la Lettre de l'élu doit être un vecteur de circulation de l'information dans les deux sens.

- José Prévot souhaite que les infos soient directement envoyées aux fédérés (licence, bulletins ..).

- Delphine Molas propose une liste de « président de CDS » pour faire circuler l'information et faciliter l'échange d'expériences par courriel.

Cette proposition est acceptée et sera soumise au GTIF.

BRGM

- Il y a 9500 cavités en Hérault dans le 34, ils ont vendu en 1998 une liste de 3400 cavités. La liste comprend le nom, la commune, la profondeur, la géologie, la topographie et la bibliographie.

Maintenant, les clubs de l'Hérault ne peuvent plus récupérer les données après du BRGM sauf moyennant finances. Devant le refus du BRGM de rendre publiques ces données des clubs héraultais, le CDS 34 a décidé de ne plus donner d'information au BRGM, d'autant que le nom du CDS 34 ou des clubs n'apparaît pas sur le site Internet du BRGM.

- Dans le 06, l'inventaire a été financé par le BRGM et le CDS en 1976. Le BRGM possède donc les données sous forme imprimée et ne les a pas encore numérisées. Elles sont pour l'instant inaccessibles.

Le CDS 06 ne souhaite pas que d'autres services de l'état récupèrent les données sans passer par le CDS.

Les demandes d'informations sur les cavités ne viennent pas forcément du BRGM, mais parfois des mairies.

- En Ariège, les demandes ont été faites par les maires et par la sécurité civile pour le compte du BRGM auprès du CDS, voire directement à certains spéléologues.

Le CDS Ariège attend un avis de la fédération pour poursuivre.

- La FFS discute essentiellement avec le MEDD et non avec le BRGM (voir la réunion qui suit sur les CDESI, et la présentation du dimanche après midi lors de l'AG).

- Dans les Ardennes, la convention secours n'a pas été signée, car le SDIS voulait avoir la liste complète des cavités naturelles ou artificielles.

- Dans l'Aude, il y a eu un arrêté préfectoral demandant aux maires d'identifier toutes les cavités de leurs communes.

Quelques idées :

- La spécificité de la spéléologie fait que les données doivent être toujours réactualisées pour être justes.

- Si le CDS ne donne pas les infos, un club ou un individu peut vendre les données.

- Il peut être intéressant de donner, voire vendre les listes des cavités, afin de dégager notre responsabilité, mais il faut ajouter le problème de la réactualisation.

- Plus on attend, plus les prix montent, il faudrait un prix fédéral de la cavité saisie.

- A ceci, il faut intégrer la propriété intellectuelle des données.

- Delphine Molas : il faut distinguer un inventaire exhaustif, une carte de densité de cavités, les cavités en secteur bâti et la pratique de notre activité.

- Le MEDD gère le risque, ils peuvent donc fermer des trous pour cause de sécurité.

JNS

Dans le 06, la date sera 3 semaines après la date officielle, pour être co-organisées avec le festival de Explo-image.

Dans le 08, la date des JNS correspond au semi-marathon de Sedan – Charleville Mézières.

Dans le 65, la date des JNS est la même que celle du sport en famille.

Dans le 13, une année il favorise la communication, et l'autre année il emmène des gens sous terre.

Dans le 92, les JNS sont organisées une année sur 2.

Dans le 34, la date correspond à la journée APPN. La manifestation est organisée dans un village, d'année en année, une autre commune est choisie.

Ph CABREJAS, Le 20 mai 2005



Ces secondes rencontres nationales se sont déroulées du 6 au 8 avril 2005 à Millau et ont rassemblé près de 600 acteurs liés directement ou indirectement aux activités de pleine nature. Les thèmes abordés et le déroulement général de cette rencontre visaient avant tout à une valorisation des bonnes pratiques ainsi que des territoires de ces pratiques :

-l'échange : il fut donc un point fort de ces rencontres. Il a ainsi largement été favorisé par de multiples moments destinés à de libres confrontations d'idées entre les différents acteurs présents.

-La valorisation d'expérience : elle était un second point d'importance de cette rencontre. Elle a ainsi permis à chacun de s'enrichir au travers d'ateliers d'information sur diverses expériences réalisées tant par des acteurs directs de la pleine nature (fédérations, structures professionnelles..) que par des acteurs indirects (CDT du Tourisme, Communauté de commune..)

-Une meilleure organisation des activités de pleine nature : C'est là, tout l'objectif fixé par cette manifestation. Un souhait clairement énoncé et tout autant entendu et attendu par les participants de sorte que chacun à son niveau et dans son domaine de compétence puisse trouver dans ces rencontres des outils et des soutiens qui peuvent aider à avancer dans cette orientation (table ronde CDES/PDESI).

Ces journées étaient précédées le 5 avril d'une journée de formation du MJSVA regroupant ses agents et les chargés de mission sports de nature des Parcs Naturels Régionaux. Le but était notamment d'apporter les dernières retouches à la poursuite du recensement des équipements sportifs (RES) du territoire français. Un travail initié depuis plusieurs années par le MJSVA et aujourd'hui étendu aux activités de pleine nature. Eric Alexis (CTN Midi-Pyrénées / EFC) a sur ce point présenté l'initiative expérimentale de RES (Recensement des Equipements et site de pratiques) développée et mise en œuvre sur Midi-Pyrénées en 2003. Cette expérience sera le support de la proposition de la FFS pour effectuer le RES au niveau national.

Enfin, on peut relever la forte implication de la FFS au cours de ces journées :

-Par la tenue d'un stand permanent FFS par Denise Soulier (CSR Midi-pyrénées) et divers membres du CDS 12.

-la présence de l'ensemble des CTN et CTR FFS,

-la présence de Pascal Vautier (membre FFS et représentant du Comité National des Sports de Nature CNSN du CNOSF)

Bernard Tourte,
représentant de la FFS.

CNDS : LE CNOSF A PRÉSENTÉ SON PROJET AUX SÉNATEURS (22/05/2005)

Vendredi 20 mai, le président Sérandour accompagné d'André Auberger, trésorier, de Jean-Paul Cléménçon, directeur de cabinet, ainsi que du nouveau président du conseil national des CROS et des CDOS Georges Planchot, ont rencontré Michel SERGENT, rapporteur spécial de la commission des finances sur le budget du MJSVA et Mme Marie-France BEAUFILS qui rapporte sur les comptes spéciaux pour leur exposer leurs projets de centre national de développement du sport.

Selon le CNOSF, le CNDS doit être l'occasion :

- de clarifier à partir de l'actuel FNDS les missions respectives du CNDS et celles relevant du budget du ministère
- de préciser les moyens financiers à mobiliser pour assurer ces missions
- d'affirmer le principe d'une gestion partagée de ces moyens entre l'État et le mouvement sportif.

Pour ce qui concerne la clarification des missions, celles relevant du budget doivent être financées uniquement par

13.Directeur technique national

Suite au déménagement du siège de Paris à Lyon, il a été convenu que le DTN travaillerait chez lui. Pour des raisons fiscales, ce changement lui cause une perte financière d'environ 500 € par an.

Le DTN souhaite que la FFS prenne en charge, à hauteur de cette somme, une partie des frais liés à l'utilisation d'une partie de son appartement dans le cadre de sa mission professionnelle. Le Bureau l'informerait de sa décision lors du congrès de Narbonne.

14.Salariés et stagiaires

Céline Charbonnier sera en congé maternité à compter du 1er septembre et pourrait être amenée à quitter, pour raisons familiales, la région Rhône-Alpes. Son remplacement pourrait être d'actualité dès juillet et l'option qui sera retenue aura des conséquences sur le budget fédéral 2005.

Les deux stagiaires employées par la FFS passent le baccalauréat en juin et toutes deux finiront leur contrat fin juillet. L'une d'entre elles a proposé ses services pour un CDD en août.

Une nouvelle demande sera par ailleurs envoyée au lycée dont elles dépendent pour reprendre un stagiaire en 2005/2007 (bac en alternance sur deux ans, 3 jours par semaine en entreprise).

Cette décision est mise au vote : Pour 7 – Abstention 1.

Cette décision implique qu'un des salariés du siège assume la fonction de tuteur de ce stagiaire. Ce rôle est actuellement assumé par Céline Charbonnier et pourra faire partie des missions de son remplaçant.

Après vérification des bulletins de salaire, il est apparu qu'une régularisation de l'indemnité de congés payés est nécessaire. Une convention sera proposée aux salariés concernés.

15.Aménagement des nouveaux locaux en CNDS

Comme prévu, le plancher du rez-de-chaussée ne peut pas supporter la charge des compactus et Bernard Lips organisera la consultation de professionnels de la construction pour chiffrer les travaux de renforcement nécessaires. Ces travaux pourront faire l'objet d'une demande de subvention auprès du FNDS équipement.

16.Spelunca n°98

A ce jour, les relecteurs de Spelunca n'ont reçu aucun texte. Par ailleurs, le manque d'articles met en péril la composition des numéros de Spelunca à venir. Jean-Yves Bigot a communiqué cette semaine un projet de sommaire mais il ne dispose pour l'instant d'aucun article pour le numéro suivant.

Conformément à la décision prise par le Comité directeur, un cahier spécial « règlements fédéraux » sera inséré dans le n°99.

17.Spelunca et Karstologia à 1 €

L'offre faite aux clubs, CDS et CSR et valable jusqu'au 31/12/2005 concerne tous les numéros de Spelunca et Karstologia.

En 2006, l'offre sera élargie à tous les fédérés, membres de club et individuels, et ne comprendra pas les numéros des deux dernières années.

18.Frais des sauveteurs requis aux Fontanilles

Bernard Tourte fait un rappel du dossier.

La présentation de cette affaire diffusée dans le journal télévisé de TF1 n'est pas acceptable. Notamment, un amalgame a été fait entre victime secourue et secouristes, « tous spéléologues ». Il a été envisagé de faire une réponse rapide, mais cette démarche n'a pas rencontré l'unanimité, certains privilégiant la possibilité d'une ultime négociation avec les autorités locales.

Des contacts ont été renoués avec le maire mais la préfecture semble rester dans l'immobilisme. Le SSF a contacté la DDSC mais la réunion obtenue pour rencontrer les nouveaux interlocuteurs du ministère a été reportée.

Une action au Tribunal administratif est possible mais doit être entamée avant le 6 mai, avec des frais de procédure très coûteux du fait de l'obligation de constituer un recours individuel pour chacun des sauveteurs.

Bernard Tourte va relancer la DDSC et la préfecture. Après avis du SSF, de la commission Assurance et du délégué juridique, le Bureau décidera rapidement de porter ou non l'affaire en justice.

19.Loi de modernisation de la sécurité civile

Les décrets d'application sont en cours de rédaction. Ce dossier est suivi avec le SSF.



20. Sauvegarde des mines abandonnées

Le Bureau souhaiterait qu'un article sur le thème de la conservation des concessions minières orphelines soit publié dans Spelunca. Christian Dodelin sera sollicité.

21. Label FFS

Delphine Molas contactera les commissions concernées pour qu'elles présentent au Comité directeur de mai le résultat de leur réflexion.

22. Ecoles départementales de spéléologie

La Direction technique nationale assure la gestion technique des EDS. Il est nécessaire de renforcer cette équipe face aux demandes plus nombreuses et aux évolutions à envisager avec le retour d'expérience. Le Bureau proposera au Comité directeur de créer une délégation EDS.

Le délégué aura pour mission d'animer les débats concernant l'évolution des EDS et l'analyse de leur fonctionnement et de présenter des projets au Comité directeur. Le travail de suivi de terrain sera poursuivi par la Direction technique nationale. Claude Roche rédigera pour cela un projet d'appel à candidatures.

Les créations annoncées d'EDS entraînent une forte augmentation « mécanique » de la ligne budgétaire « EDS » du fait d'un engagement sur trois ans. Une réflexion sera à mener par la direction technique et le futur délégué sur l'aide apportée par la FFS ainsi que pour la valorisation de ces actions dans les revues fédérales.

les crédits budgétaires et en particulier le financement des conventions d'objectifs des fédérations et les investissements liés au rétablissement du ministère. Celles qui relèvent du CNDS doivent être uniquement financées sur les crédits du futur centre national.

Le CNOSF propose que les missions du CNDS portent sur :

- l'aide au fonctionnement du CNOSF pour les services rendus à ses membres
- le financement des participations aux grandes compétitions internationales sous l'égide du CIO et organisées par le CNOSF
- la participation au développement territorial de la pratique sportive (part déconcentrée dans les régions et les départements au bénéfice des comités régionaux, des comités départementaux et des clubs)
- l'aide à la réalisation ou à la réhabilitation des équipements sportifs
- l'aide aux travaux d'accessibilité

Pour remplir ces différentes missions le comité national olympique espère mobiliser entre 180 et 200 millions d'euros. Pour atteindre ce montant, le CNOSF demande que le CNDS bénéficie de recettes affectées non soumises aux arbitrages budgétaires.

Quant à la gestion du CNDS, il reposera sur un EPA, établissement public administratif. Le comité olympique considère que compte tenu du resserrement du périmètre du CNDS et des missions qui lui incombent, le CNOSF doit prendre une place plus importante dans la gestion de cet établissement public administratif. Ainsi dans le cadre d'une cogestion, le président de l'établissement public serait nommé sur proposition du président du CNOSF représentant le mouvement sportif, les représentants du mouvement sportif désignés par le conseil d'administration du CNOSF devraient être en nombre égal aux autres membres composant le conseil d'administration de l'EPA.

RÉALISATION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Christophe
Tscherter

Les spéléologues, par leurs explorations, leurs études et leurs pratiques, ont de tout temps œuvré pour la protection des milieux naturels qu'ils fréquentent, qu'ils s'agissent des grottes, des gouffres, ou des canyons.

Façonnés au cours des temps géologiques, les milieux calcaires sont des espaces complexes et fragiles. En surface comme en profondeur, ils offrent des merveilles naturelles, qui doivent être préservées et protégées.

Dans un souci de sensibilisation, la Fédération Française de Spéléologie vient d'éditer, avec le concours financier de divers partenaires, un livret d'information, destiné, tant au grand public qu'aux futurs spéléologues.

Ce document a fait l'objet d'une large diffusion auprès de l'ensemble des partenaires de la FFS (ministères, services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, monde associatif). Il est disponible sur demande au siège de la FFS à Lyon et consultable sur <http://ffspeleo.fr/realisation/plaquette2005/>.

Une affiche grand format sur le même thème sera visible dès l'été 2005 dans l'ensemble des cavités aménagées pour le tourisme.



EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

Un groupe de travail s'est réuni le samedi 18 juin dernier à Lyon pour rédiger les recommandations fédérales en matière de gestion des EPI. L'objectif était de rédiger un texte simple permettant à nos structures fédérales (commissions, CSR, CDS et clubs) d'appliquer au mieux la norme XP S72-701 de juin 2004.

Le groupe était composé comme suit :
Marc JOUIN et Nicolas CLEMENT pour l'EFS,
Jean-Jacques BONDOUX pour l'EFC,
Bernard GIAI-CHECA pour l'EFPS,
Jean-Marc GIBELIN, Jean-Luc LACROIX et Eric DAVID pour le SSF,
Gérard CAZES et Eric ALEXIS (CTS).

Un avant projet de recommandation fédérale a été écrit par ce groupe de travail sur la base principale d'un premier document rédigé par des cadres de l'EFS (projet du Groupe d'Etudes Techniques). Au delà de la norme elle-même, d'autres documents ont alimenté notre réflexion : un avant projet de texte écrit par Bernard TOURTE pour le manuel du sauveteur et les recommandations édictées en la matière par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade.

Ce projet de recommandation doit encore être validé en dernière lecture par le groupe de travail avant d'être exposé aux journées d'études 2005. Nous vous rappelons que lors de la rencontres inter-écoles des 12 et 13 mars dernier à Chalain, il a été décidé que cette norme et son application serait le sujet commun traité pendant les JE 2005.

La norme est en phase expérimentale jusqu'au 01 septembre 2006, la validation de cette norme est prévue en 2007.

Une note sera envoyée rapidement (dès le mois de septembre) aux clubs précisant les enjeux de la norme et le travail entrepris par la fédération.

ÇA SE PASSE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

LES SPÉLÉOLOGUES : «ÉBOUEURS DE LA MONTAGNE !»

(texte : A. Dole - crédit photo : A. Massuyeau - CDS 65)

Dans le cadre du Printemps de l'Environnement, le 25 mai 2004, les spéléologues des Hautes Pyrénées du Comité Départemental de Spéléologie (CDS65) s'étaient donnés rendez-vous sur les terres béarnaises d'Asson (64) à l'extrême Ouest du département des Hautes Pyrénées pour une dépollution en surface...

Organisée par la Commission Environnement du CDS 65, cette action de nettoyage avait pour but de sensibiliser les jeunes de l'Ecole Spéléo de Bigorre à la protection du milieu karstique et, par la pratique, de participer à une action symbolique et citoyenne...

Pour les spéléologues Hauts-Pyrénéens, ce fut aussi l'occasion de faire savoir au grand public et aux administrés de la commune d'Asson, que nous étions des sportifs responsables et extrêmement soucieux de la protection du milieu karstique. Notamment pour la protection des eaux souterraines pouvant être captées à des fins d'eau potable...

En ce dimanche du 25 mai, malgré le mauvais temps qui refroidit l'ardeur de certains, ce furent 14 personnes qui se retrouvèrent, y compris les parents des spéléos en herbe de l'Ecole Spéléo de Bigorre dont le plus jeune avait 7 ans.

L'objectif consistait à atteindre la cabane du Pic du Céberi située derrière les célèbres Grottes de Bétharram. (Coordonnées Lambert : X = 393,5 Y = 91,4 Z = 675 m)

Le «théâtre des opérations» était cependant situé à 40 minutes de marche d'approche des voitures en un lieu où durant 19 ans un ermite séjourna, accumulant un tas d'ordures assez hétéroclites comme nous le verrons...

Deux mois plus tôt, au cours d'une randonnée-prospection, nous avions aperçu sous les ronces et les arbrisseaux autour d'un abri précaire, l'équivalent de 30 gros sacs poubelle à dépolluer.

Pourtant, nous pensions que le secteur avait été nettoyé en 2001, car la famille du défunt ermite avait payé une «entreprise» pour récupérer les déchets accumulés... Il devenait évident que les nettoyeurs s'étaient focalisés sur ce qui était économiquement rentable...

Dans les jours qui suivirent, nous sollicitâmes la mairie pour qu'un conteneur soit mis à notre disposition afin de collecter les ordures.

Notre initiative reçut un avis très favorable et nous remercions Monsieur Aubouchou, Maire d'Asson, et son secrétariat qui firent le nécessaire.

C'est donc entre deux averses que les spéléos éboueurs vont commencer par défricher les abords de la cabane défendue par une haie vivace doublée d'un rempart de ronces des plus acérées. Le jeune Julien démontra une belle maîtrise dans le maniement de la cisaille. Une fois le secteur dégagé, le nettoyage put commencer. A notre stupéfaction, le tas d'ordure révéla des strates insoupçonnées, sans compter de nouveaux dépôts non prévus enfouis sous des fougères en contrebas...

Plusieurs mètres cubes seront extraits de cette fouille archéologique peu commune...Le tri sélectif dissociera les plastiques, le verre, la ferraille et ... du matériel électronique !



Des centaines de cartes électroniques et autres composants jonchaient les abords parmi des tubes cathodiques, des châssis de télévision, des antennes, des câbles.

Dans la cabane, des centaines de piles furent retrouvées sans oublier des batteries électriques alimentées par un panneau solaire hors d'usage. L'installation électrique faite de «bric et de broc» et autres connexions à faire pâlir «l'APAVE» fut aussi démontée !

Face au volume exhumé, le maximum d'ordures sera redescendu à dos d'homme dans la vallée à tel point que le conteneur entreposé par la commune d'Asson se révéla trop petit.



L'excédent fut entreposé dans la cabane, car nous avons prévu d'y retourner en octobre afin de terminer le nettoyage d'un autre dépotitoir découvert à cette occasion.

Nous espérons enfin venir à bout de cette décharge sauvage et tenter d'effacer les traces de ce personnage qui était plus sensible aux méditations spirituelles qu'aux préoccupations écologiques certainement trop matérielles pour lui...

Impact de l'action des spéléologues :

Outre l'aspect visuel de ce nettoyage, il n'est pas sans conséquence directe sur la décontamination du collecteur souterrain qui résurge au lieu dit du Mélat (St Pé de Bigorre - 65).

La cabane est construite exactement au contact des marnes de Ste Suzanne (compartiment étanche) et du Calcaire Crétacé qui collecte les eaux de surface.

En contrebas, la Pertte du Céberi explorée par le GSHP Tarbes à - 164m qui passe sous la cabane a été colorée en 1995 par Jacques Bauer (hydrogéologue et spéléologue du CDS 64).

Le tracé du cours d'eau souterrain s'oriente vers l'Est et résurge 300 m plus bas après un trajet souterrain de 2 km résurgant aux sources du Mélat (près des Grottes de Bétharram).

Mais qui était cet ermite bricoleur dans ce lieu isolé de tout ?

Un ermite, certes, mais qui regardait la télévision, s'éclairait... Et usait même d'un rasoir électrique !

En fait, les spéléologues du Groupe Haut Pyrénées de Tarbes, membres du CDS 65 dans les années 80 avaient remarqué cet original qui construisait sans autorisation une cabane en montant à dos d'homme moellon par moellon, tôle par tôle... C'était l'époque des grandes explorations des gouffres de l'Isarce (cavités les plus profondes du département des Hautes-Pyrénées avec -804 m et -765 m !). Leur marche d'approche les faisait passer non loin de l'habitation de cet olibrius... Ce dernier était si sauvage qu'il se détournait de leur chemin pour ne pas les croiser...

Pierre Duhourcau est né en 1921, fils d'une famille bien connue à Lestelle Bétharram, son père était Colonel et son frère fera une carrière au ministère de la Culture (*).

Alors qu'il se destine à des études d'Ingénieur, il aurait été victime, durant la seconde guerre mondiale, d'un bombardement dont la déflagration lui aurait laissé quelques séquelles neurologiques...

Quelques années plus tard, après un long séjour en hôpital psychiatrique puis dans une maison de retraite pour vieux moines, il est de retour au pays, dans sa famille.

Entre temps, il est devenu très mystique, épris d'une foi sans limites. C'est alors qu'il recherche un lieu pour méditer et qu'il jette son dévolu sur cette zone isolée à près de 700 m d'altitude...

C'est aussi un maniaque de la récupération et un surdoué en électronique. Il arpente toutes les décharges locales récupérant des appareils hors d'usage en vue de leur redonner une nouvelle jeunesse... Il exerce même ses talents auprès de particuliers... Mais c'est là haut, dans la montagne, qu'il installe son «atelier», d'où la profusion de matériels et autres composants...

Après avoir tenté de turbiner la source du Céberi, il fabrique son électricité grâce à des panneaux solaires stockant l'énergie dans des batteries de camion... Assez pour éclairer quelques lampes et alimenter TV et radio...

Bien qu'intrigués par une telle attitude, les spéléos qui passaient par là n'ont jamais troublé sa retraite...

Plus tard (années 90), alors que l'âge rendait de plus en plus difficile les hivernages dans son réduit peu confortable, il construisit une cabane près du parking au bas de la ferme Beaucoueste (Asson) accessible en mobylette...

L'été venu, il remontait dans sa résidence ensoleillée méditer et prier tout en regardant les émissions programmées par le Vatican grâce aux amplis fabriqués par ses soins et quelques bonnes paraboles bien orientées...

A 76 ans, il devait succomber à un accident de la circulation en 1997.

(*) auteur de Pyrénées Mystérieuses

(chez Tchou - 1970)



JOURNÉES NATIONALES DE LA SPÉLÉO À ST PÉ DE BIGORRE 1er, 2 et 3 octobre 2004

Durant trois jours, les spéléologues du Comité Départemental de Spéléologie des Hautes Pyrénées, se sont mobilisés pour faire partager leur passion et, qui sait, susciter de nouvelles vocations. Place à l'image !



Le vendredi soir était consacré à une projection vidéo. Le public accueilli par Monsieur le Maire de St Pé de Bigorre a pu découvrir quelques images exceptionnelles des beautés souterraines que l'hexagone recèle.

Mais les spéléologues français parcourent aussi le monde à la recherche de terrains vierges et souvent inhospitaliers comme ces terres australes de Patagonie où science et exploits sportifs sont intimement mêlés. Mais il n'est pas utile de courir à l'autre bout du globe pour vivre une aventure humaine atypique. En septembre 2003, les spéléologues Hauts Pyrénéens, mais aussi d'Aquitaine et de Midi Pyrénées allaient partager une leçon de vie à l'occasion de la venue de l'Institut Bergonié de Bordeaux.

Ce centre de cancérologie avait décidé de faire découvrir le milieu souterrain à ses anciens malades et à son personnel soignant en vue de vaincre un nouveau défi : celui de dompter le vide à 100 mètres sous terre lors de la traversée Hayau Bouhadère. Dérisoire lorsque l'on a vaincu cette terrible maladie non ? Et pourtant, dominer sa peur du vide lorsque l'on est suspendu à une corde de 1 centimètre de diamètre (la vie ne tient qu'à un fil), être encadré par des gens compétents, faire d'emblée partie d'une équipe soudée et fraternelle, atteindre l'objectif... Autant de valeurs véhiculées chez les spéléologues que l'on retrouve aussi à Bergonié :

Vaincre, Vouloir Vivre telle est leur devise !

Et si l'on faisait de la Spéléo en Famille ?

La journée du samedi fut consacrée à l'initiation « en famille » des jeunes et des moins jeunes.

Grâce au soutien logistique de la base de plein air de St Pé (HPSN), mais aussi au parrainage de la Direction Jeunesse et Sport, du Conseil Général et de la Mairie de St Pé, 120 personnes allaient pouvoir s'initier à la Spéléologie.

Plus de 20 spéléologues locaux s'étaient mobilisés pour que cette journée soit une réussite.

Prêt du matériel, transport, guidage souterrain, collation et goûter étaient offerts par les spéléologues.

Plus de 50 jeunes ont accompagné leurs parents. La plus petite avait à peine 4 ans et demi, le plus ancien dépassait les 70 ans. Tous ont eu droit à un diplôme remis par le Président du CDS 65 dans la joie et dans la bonne humeur.



Et pourtant ce n'est pas si naturel pour tous de pénétrer dans le royaume des ténèbres, surtout si l'entrée semble impénétrable tant elle est exigüe. L'encadrement composé de spéléos chevronnés et diplômés a su susciter l'intérêt de la découverte de cette discipline sportive qui est aussi une science.

Deux grottes étaient au programme.

Dans l'une on descendait à 70 m de profondeur dans un monde minéral brut et taraudé par l'eau qui a creusé cette cavité. On pouvait y observer quelques insectes venant se protéger sous terre et pour les passionnés des sciences de la terre, un voyage géologique : strates, fractures, remplissages glaciaires, pendage... Où l'on remonte le temps de 120 millions d'années à 20 000 ans...

Dans l'autre, pas de record de profondeur, mais un dédale de boyaux, de salles richement concrétionnées où l'on entre par une entrée et où l'on ressort par une autre... Et puis il y a quelques belles flaques d'eau, idéales pour patouer et de la boue pour le masque de beauté de maman... Mais surtout, cette modeste cavité abrita il y a 35000 ans quelques énormes ours des cavernes pouvant atteindre 2 m de haut dont il subsiste encore quelques griffades et bauges où ils dormaient.

Afin que chacun ait aussi un souvenir de cette mémorable journée, les photos numériques prises par les spéléologues étaient sauvegardées « en temps réel » afin de constituer un CDROM distribué gratuitement à la fin de la manifestation.

Spéléologues mais aussi Ecologues de terrain

Afin de clore un week end bien rempli, très attachés à leur environnement, les spéléologues avaient invité les habitants locaux à se joindre à eux dans une action originale de dépollution de surface.

Durant 25 ans, un ermite a entassé les mètres cubes d'ordures autour d'une cabane perchée dans le piémont St Péen au-dessus des célèbres Grottes de Bétharram et ce à 40 minutes de marche d'approche.

Déjà l'an dernier les spéléologues ont entrepris le nettoyage de ces lieux. Plus de 10 mètres cubes d'ordures ont été descendus mais une nouvelle zone à dépolluer a été découverte.

20 personnes ont ainsi terminé le travail, le secteur est maintenant totalement nettoyé et tout risque de pollution passive dans le célèbre réseau des grottes de Bétharram ou dans des réseaux restant à découvrir est désormais éradiqué.

Il faut féliciter les spéléologues pour une telle action citoyenne et totalement désintéressée.

N'oublions pas que grâce à leurs explorations du sous-sol, ils auscultent la qualité de l'eau que nous sommes appelés à boire et dressent de véritables cartes souterraines des labyrinthes qui taraudent souvent les massifs calcaires.

Celui de St Pé de Bigorre recèle 40 kilomètres de topographie, dont le gouffre le plus profond du département avec 804 m de profondeur.

A St Pé les spéléologues sont aussi appréciés pour leur contribution dans l'étude du bassin de rétention de la vallée de la Batmale qui aujourd'hui régule avec succès les crues autrefois dévastatrices et traumatisantes pour le village.



Pour nous spéléologues, notre plus belle satisfaction au cours de ce week end fut de voir le sourire lumineux de celui ou celle qui a apprécié ce voyage dans les entrailles de la terre. Malgré un nombre réduit de pratiquants dans le département des Hautes Pyrénées (moins de 80) nous avons été capables de nous mobiliser et de proposer ce très riche programme d'activités.

Ce fut aussi l'occasion de promouvoir l'Ecole Spéléo de la Bigorre du CDS 65 qui forme jeunes et parents à la spéléologie horizontale et verticale.

Nous accueillons les jeunes à partir de 8/10 ans mais aussi les juniors...

Pour tout renseignement contacter

Bruno Nurisso 14 route de Maubourguet 65150 Liac

tél 05 62 31 61 25

ou par la messagerie électronique bruno.nurisso@ac-toulouse.fr

Bruno Nurisso
Président du CDS 65

